

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 - Étapes pour votre réinscription

➔ Etape 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

A partir du 1^{er} juillet 2024 :

- S'acquitter de la CVEC de 103 euros par carte bancaire sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Conserver l'attestation de paiement en format PDF.

➔ Etape 2 : Réinscription en ligne du 08/07/2024 au 24/07/2024


- **S'inscrire sur** <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscriptions-reinscriptions-en-ligne>

1ère inscription

Pièces nécessaires à votre inscription en ligne :

- Numéro INE : numéro figurant soit sur votre relevé de notes du baccalauréat français (n° INE ou BEA) soit sur votre ancienne carte d'étudiant.
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.

[Procédez à votre inscription en ligne](#)



Cliquer ici

Attention : Bien que vous soyez en 2^{ème} année vous devrez **cliquer sur 1^{ère} inscription.**

Inscription Administrative en Ligne

Informations : [Aide](#) [Mentions Légales](#)
Le serveur est accessible 7 jours sur 7 de 7h30 à 23h00 (paiement par carte bancaire avec un maximum de 6000 euros) La saisie de votre dossier ne sera prise en compte que lorsque le message suivant s'affichera : « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte »
La durée d'une inscription standard est d'environ 30 minutes.
Pièces nécessaires à votre inscription en ligne : - N° INE (relevé de notes du bac Français ou carte d'étudiant de l'année précédente). - Votre attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus - Carte bancaire

Merci de vous identifier :
Votre identifiant de préinscription est le suivant: Pour La Prépa des INP de Grenoble / Valence / Cambrai et l'ESISAR: P24+n°PARCOURSUP Attention si votre n° de dossier Parcoursup est composé que de 6 chiffres, vous devez ajouter un zéro: P240 + n° Parcoursup. Pour les admis sur concours: CCP24+n°CCP (N° de dossier concours) Pour les admis des Prépa INP (sauf Grenoble / Valence / Cambrai) : CP+ n° étudiant de votre dernier établissement. Pour les admis Mon master: M4+ votre numéro de candidat Mon master sans CAND

Identifiant :
Date de naissance (jjmmaaaa) :

L'identifiant correspond au **numéro OPI** que je viens de vous transmettre par mail.



Pensez à bien noter votre numéro étudiant qui sera généré lors de votre inscription

(commençant par 424...) car vous en aurez besoin pour le dépôt des documents (cf. étape 3).

Les droits de réinscription s'élèvent à **618 euros**

➔ **ETAPE 3: Initialiser votre compte dans le système d'information**



A faire uniquement après l'inscription Web



Je vous enverrai, suite à votre inscription en ligne, un mail avec vos identifiants et les liens permettant l'accès au compte. Il faudra impérativement utiliser les liens sans délai, car ils ne sont valables qu'un temps limité.

Attention **Recommandation pour la création du mot de passe** : Une Majuscule, une minuscule, 1 Chiffre, 1 caractère spécial, 12 caractères minimum, et ne doit pas contenir le nom ou le prénom.

Bien conserver l'identifiant de ce compte (appelé identifiant agalan) et votre mot de passe, qui est strictement personnel et ne doit pas être communiqué.

Ces identifiants vous permettront d'accéder à tous les services numériques. En cas de difficultés, merci de contacter la scolarité très rapidement.

Vous pourrez vérifier si vos identifiants fonctionnent en vous connectant avec vos identifiants au CAS de l'intranet : <https://cas-inp.grenet.fr/>

➔ **Etape 4 : Dépôt des pièces dématérialisées**

Avant de vous connecter, veuillez préparer les pièces suivantes :

- L'attestation de paiement Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- L'attestation de bourse provisoire ou définitive **uniquement pour les boursiers** pour l'année universitaire 2024-2025
- La copie de votre diplôme du Baccalauréat pour ceux qui ne l'ont pas déposée en 1A
- Copie de votre carte d'identité recto-verso
- Un photo format classique en jpg

- Lien direct : <https://pjweb-inp.grenet.fr/pjweb-inp/page/login.jsf>

1ère inscription

Pièces nécessaires à votre inscription en ligne :

- Numéro DNE : numéro figurant soit sur votre relevé de notes du baccalauréat français (° DNE ou BEA) soit sur votre ancienne carte d'étudiant
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.

➔ Procédez à votre inscription en ligne

Réinscription

Pièces nécessaires à votre réinscription en ligne :

- Numéro d'étudiant
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.

➔ Procédez à votre réinscription en ligne

Documents relatifs à l'inscription et à la réinscription

- Liste des pièces à fournir

Attention : toute pièce manquante entraînera le refus de votre dossier

- Téléchargement des documents dont vous devez impérativement prendre connaissance

Dossier d'inscription ou réinscription

- Consultez ou imprimez votre dossier
- Déposez vos pièces dématérialisées

Assistance technique

Si en fin de séance, bien que vous ayez procédé à la saisie du paiement des droits, vous n'avez pas confirmation de votre inscription, il vous est conseillé de ne pas vous reconnecter sans avoir consulté au préalable l'assistance technique à l'adresse suivante : scsi-si.sos@grenoble-inp.fr

A lire impérativement

Cliquez ici pour déposer les pièces

Service numérique des pièces justificatives

Aide
Contact

INFORMATIONS

Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER

Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

➔ Continuer

Saisir votre numéro étudiant commençant par 424... puis votre date de naissance.



Nouveauté : Vous devrez également déposer le recueil de consentement des données :

<https://applicationform.grenoble-inp.fr/FSA2/723>

Pour les étudiants de CAMBRAI : vous devez d'abord vous réinscrire en ligne afin de générer votre AGALAN, qui vous sera envoyé par courriel.

Pour toutes les questions concernant votre réinscription,

Nous sommes à votre entière disposition :

Patricia BRUNEL – bureau : 04.76.57.45.78 ou patricia.brunel@grenoble-inp.fr

Séverine BIANCIOTTO – bureau : 04.76.57.49.14 ou severine.bianciotto@grenoble-inp.fr

Date de rentrée : lundi 2 septembre 2024 à 8h00

Fermeture le 25 juillet 2024 à 16h00

Réouverture le 21 août 2024 à 9h00

Pensez à consulter régulièrement votre mail : prenom.nom@grenoble-inp.org

Merci.